

AVIS D'OPPORTUNITE

Enquête sur les consommations d'énergie dans la construction

Type d'opportunité : enquête nouvelle

Périodicité : enquête nouvelle

Demandeur : Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde) - Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Au cours de sa réunion du 24 juin 2015, la Commission Environnement et développement durable a examiné le projet d'enquête statistique sur **les consommations d'énergie dans la construction**.

Cette enquête répond au règlement européen n°538/2014 du 16 avril 2014 sur les comptes européens de l'environnement. En effet, à partir de 2017 les États membres de l'Union européenne devront fournir à Eurostat des données détaillées sur les flux physiques d'énergie dans le cadre du questionnaire Physical Energy Flow Account. Par ailleurs, la France enrichit ainsi sa réponse aux questionnaires envoyés par l'AIE¹ concernant les statistiques sur l'énergie. Au niveau national, aucun indicateur précis n'est disponible actuellement sur le sujet, alors même que cette information s'avère nécessaire dans le cadre de la réflexion sur l'efficacité énergétique et que cela permettra à la France de compléter son plan national d'action en matière d'efficacité énergétique.

Elle vient donc compléter les enquêtes annuelles du SOeS qui existent déjà dans le domaine : si l'aspect production et fourniture d'énergie est bien approché, l'identification des secteurs consommateurs est plus délicate. Cette enquête vise donc à évaluer la consommation d'énergie dans le secteur de la construction (construction de bâtiments hors promotion immobilière, génie civil et travaux de construction spécialisée. Elle observe tous les types d'énergie consommée : tous produits pétroliers, électricité, gaz naturel, énergies renouvelables. Il est envisagé de calculer les consommations par chantier, selon la nature de la construction et les différentes phases de réalisation.

Elle couvre la France entière (l'ensemble des départements et régions d'outre-mer étant inclus). Cependant le SOeS cherche actuellement à mobiliser les « cellules économiques régionales de la construction (Cerc) en vue d'extensions régionales permettant une représentativité à un niveau infra-national -y compris au niveau DOM). L'unité statistique enquêtée est l'établissement.

La collecte est prévue pour juin 2016 et le questionnaire portera sur l'exercice 2015. Le temps de réponse est évalué à une durée médiane d'environ 45 minutes. *Le mode de collecte.... En attente...* La reconduite ultérieure de cette enquête n'est pas encore prévue.

Le comité de pilotage est restreint : le SOeS s'est adjoint le conseiller spécial auprès du directeur général de l'énergie et du climat ainsi qu'un représentant du département des synthèses sectorielles de l'Insee qui gère les autres enquêtes sectorielles sur la consommation d'énergie (enquête EACEI² et Ecet³).

¹ Agence internationale de l'énergie

² Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie

³ Enquête du commerce électronique et technologie

Un comité d'utilisateurs associe des services du ministère (DHUP⁴ et DGEC⁵) et s'élargit aux partenaires concernés publics ou/et privés, parties prenantes et intéressées par les différentes exploitations des résultats.

Ceux-ci feront l'objet de plusieurs publications au cours de l'année 2016-2017, outre la mise à disposition de données détaillées et leur envoi aux différentes instances internationales.

La Présidente, après avoir entendu la Commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête décrite ci-dessus.

L'opportunité est accordée pour un an à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.

⁴ Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

⁵ Direction générale de l'énergie et du climat